

## Quelques mots pour nous présenter :

En 1858, suite aux apparitions de la Vierge Marie à Lourdes, des guérisons ont eu lieu et les malades ont afflué de partout. C'est pour accompagner de façon organisée ces personnes handicapées, malades ou âgées, en pèlerinage, que les Hospitalités ont été créées en France et dans le monde.

Les hospitaliers, bénévoles, de tous âges, de tous métiers, assurent pendant 5 jours les soins d'hygiène, l'aide aux repas, les déplacements au Sanctuaire, gèrent la logistique, les soins médicaux, etc... Nous vivons une fraternité extraordinaire et une joie profonde, qui émerveillent les nouveaux.

Nous sommes une grande famille !

Pour que cette grande organisation fonctionne, l'Hospitalité a besoin de plusieurs choses :

→ 1° de nouveaux bénévoles

Pour 100 personnes accompagnées, il faut plus de 200 hospitaliers chaque année !

Il n'y a pas besoin de qualifications particulières, tout le monde peut venir aider, y compris les jeunes ;

**alors pourquoi pas vous ?**

Les professionnels de santé - médecins, infirmières et autres - sont très attendus bien évidemment...

→ 2° d'aide financière ; nos seules ressources proviennent des quêtes et des dons (déductibles d'impôts).

Cette expérience formidable vous tenterait bien ? Vous voulez vivre pleinement la parole du Christ qui a dit: « *Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à Moi que vous l'avez fait* » ? Alors rejoignez-nous ! En 2020, le pèlerinage diocésain aura lieu du 28 juin au 4 juillet ;

5 jours seulement dans l'année, pour 360 jours de souvenirs merveilleux : voilà un premier miracle !

Les dépliants sont à votre disposition, visitez aussi le **site internet très complet** : [www.hospitalitedemeaux.fr](http://www.hospitalitedemeaux.fr)

Merci pour votre écoute et votre générosité !